

Défense

Pour la première fois un général de gendarmerie entre à l'état-major des armées

Le Monde, 17 mars 1994

Pour la première fois, un général de gendarmerie a été nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées. Cette initiative illustre, selon le directeur général de la gendarmerie nationale, Patrice Maynial, « *le rôle croissant de la gendarmerie, désormais la seconde force armée en nombre* » en France. Il y a, à l'heure actuelle, environ 100 000 gendarmes.

C'est le général de brigade Eric Baustert, cinquante-six ans, ancien saint-Cyrien, promu général de brigade en juillet 1992 et, à ce jour, commandant la gendarmerie mobile en Ile-de-France, qui vient d'être nommé à l'état-major des armées avec le titre de chargé de mission auprès de l'amiral Jacques Lanxade.

Dans le mensuel *Gend-Info* de mars, M. Maynial explique que « *l'évolution des menaces met en lumière les atouts de la gendarmerie. En temps de paix, voire de crise, la défense terrestre repose essentiellement sur la gendarmerie* ». Depuis 1972, quelque 20 000 emplois ont été créés, dont 6 500 depuis 1986. « *Atteignant un effectif de près de 100 000 hommes*, note le directeur général, *la gendarmerie a changé de dimension.* »

En effet, elle est devenue la deuxième armée, loin derrière l'armée de terre (241 500 hommes), mais devant l'armée de l'air (90 000 hommes) et la marine nationale (64 500 hommes).